



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Compte-rendu du Groupe Technique du Jeudi 28 Juin 2012

Ce groupe technique, présidé par Monsieur Ladaïque et qui rassemblait l'ensemble des représentants du personnel, de l'administration et des ien, ressemblait plus à une CAPD qu'à un groupe de travail. Cependant, toutes les décisions prises ce jour seront à confirmer lors de la CAPD du Jeudi 5 Juillet 2012.

Mouvement

- 353 participants à la seconde phase du mouvement. 114 collègues ont été nommés par la voie informatique (les 7 prorogés obtiennent un poste – dont 3 bilingues). Il ne reste que 95,75 postes à attribuer aujourd'hui ... Environ 130 à 140 collègues restent sans poste à l'issue cette seconde phase du mouvement.

- Il y aura à nouveau 50 masters en alternance et 53 (45 + 8 portes urgence) postes ont été réservés pour des S1. Leurs affectations seront connues lors d'un GT dès la publication des résultats du concours (13 ou 14 juillet).

- Comme d'habitude, les certifications en bilingue (9 attendus, mais pas tous reçus) ne suffiront pas à couvrir les besoins et 30 classes bilingues seront sans enseignant allemand à la rentrée, soit 15 postes ... il sera à nouveau fait appel à des vacataires...

[ndlr : les limites d'un système pour lequel on ne met pas les moyens de recrutement et formation nécessaires]

- Ce n'est que lors du CTSD de Lundi 2 Juillet que les 8 postes d'urgence alloués à notre département seront attribués, avant la fin de l'année scolaire à la demande du Ministère.

Le fléchage de ces postes se fera de manière académique : 1/3 Zil, 1/3 ZEP, 1/3 ruralité...

- Certaines directions libérées apparaissent dans la liste des postes. En ce qui concerne certaines directions vacantes, les ien cherchent à confier des interim à des volontaires... parfois désignés.

La direction à profil de la Maternelle Internationale Vauban n'ayant trouvé aucun candidat lors de l'appel d'offre – ¼ de décharge dans une école à profil très « lourd » et limite haute en classes - le SNUipp-FSU67 demandera lors du CTSD de proposer un quart de décharge exceptionnel qui pourrait susciter quelques vocations.

- Un bilan de l'affectation des RASED et des directions pourvues (à titre pro, par interim et à titre définitif) sera mis à jour et nous sera communiqué.

Le SNUipp-FSU67 propose que lors de la prochaine CAPD et suite au CTSD, que les situations difficiles de certains personnels RASED mais aussi de certaines écoles « difficiles » dont les RASED ont été totalement démantelés soient à nouveau étudiées, compte-tenu de ces 8 postes et des très nombreux surnombre.

- Les temps partiels du second temps ont été attribués manuellement après la phase informatique...l'informatique ne permettant pas de les nommer. Pour certains les postes obtenus ne sont pas ceux qu'ils auraient obtenus informatiquement...pour d'autres les postes sont plus « intéressants ». Le SNUipp-FSU67 dénonce cette situation où un droit n'est pas respecté...faute d'outil informatique approprié !

- Postes à profils : un certain nombre de résultats de très nombreuses commissions (directions à profil, enseignants en ULIS, enseignant en classe à projet, conseiller pédagogique, référent, coordonateur, secrétaire de Comité Exécutif, enseignant en CLIS ...) nous ont été communiqués afin que les personnes nommées puissent contacter leur nouvelle affectation avant la fin de l'année. Nous avons interrogé l'administration sur les décisions des commissions. Ces résultats sont confidentiels mais toutes les personnes concernées peuvent nous contacter.

Un certain nombre de postes à profil ne sont pas encore pourvus (comme l'Ecole Mat Vauban où un interim interne est recherché), ainsi que des postes en ASH.

Une mise à jour des nominations sur ces postes à profil sera faite rapidement.

Après un certain nombre de vérification de barèmes et après avoir défini la méthode de travail dans l'attribution, le Groupe Technique a affecté manuellement les 95,75 postes pour les 238 collègues sans affectation.

Les personnes (10) en congé parental, en congé de maternité n'ont pour l'instant pas d'affectation.

Il reste à ce jour environ 130 à 140 collègues sans poste.

Tous les collègues sans poste à ce jour participeront à la 3^e phase du mouvement qui suivra le CTSD de rentrée. Une trentaine de postes devraient être créés. Plus de 100 collègues devraient être sans poste et en surnuméraire sur les écoles à la rentrée

Un certain nombre d'entre eux (53) assureront la décharge 1 jour par semaine des stagiaires qui seront associés à un tuteur ou rejoindront la brigade de remplacement pour la formation continue (dont nous n'avons à ce jour aucune nouvelle !) au 1^{er} trimestre

Il sera alors décidé, s'ils n'obtiennent pas de poste à cette phase, de leur sort pour la rentrée. Cette année, surnuméraire sur les écoles (avec support administratif ZIL).

Toutes les personnes nous ayant confié leur dossier ont été avertis de leur affectation ou non, ou de leur nomination, la CAPD du 5 Juillet validera ces décisions.

Les élus du SNUipp-FSU67 sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Divers

- **Eclair** : Une enveloppe a été donnée par académie. Pour le Bas-Rhin (1^{er} et 2nd degré) il s'agit de 257 personnes pour 127.903 € La part fixe correspondra au précédent montant de l'Education prioritaire.

La part variable : bien que les personnels n'aient pas été avertis des dispositifs possibles d'investissement, Madame La Rectrice (avec les DASEN et les IEN) ont défini une méthode « académique » (taux et critères) afin de répartir cette part variable.

3 taux ont été déterminés : le taux maximum (max 2400€), le taux médian, le taux zéro.

Pour cette année, le taux maximum sera de 800€, le taux médian sera de 300 à 400€ et rien pour le taux zéro.

Les critères retenus : sortie culturelle ou environ avec nuitée, engagement dans un projet innovant TICE, implication dans un projet culturel innovant, implication dans le développement de la parentalité, engagement dans l'expérimentation de l'Ecole du socle, implication dans la liaison inter-cycles.

A partir de ces éléments, les directeurs et quelques personnes ayant « un rayonnement indiscutable » toucheront le taux maximum. Les personnels investis suivant les critères (sur avis de l'IEN) toucheront la part médiane, ceux dont l'investissement est « réduit » (???) ne toucheront rien. Ces primes seront normalement versées sur les paies du mois d'Août.

Le SNUipp-FSU67 a rappelé qu'il était contre le salaire au mérite et qu'il avait milité pour que la part variable soit partagée équitablement dans les écoles, d'autant plus que les critères « d'investissement » n'étaient pas connus jusqu'à ce jour. C'est dans ce sens que nous interviendront en CAPD, mais également au CAEN.

- **Primes Evaluations Nationales CE1 et CM2** : les directeurs ont fait remplir aux collègues concernés le document permettant la mise en paiement (au prorata des tâches effectuées). Les paiements devraient être versés le plus tôt possible.